

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 8

Artikel: Armand
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222433>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les abonnés, n'ayant pas encore payé leur abonnement, que le remboursement leur sera présenté fin février.

Pour éviter des frais de ports inutiles, utilisez notre compte-chèques postaux II. 1160.

MOTS D'ENFANTS

A la Jeannette à Jean.

Je ne vous savais pas, Jeannette,
Aussi ardente suffragette !
Si vite vous piquez la mouche ?
Pourtant, on dit que, de la bouche
Des enfants, sort la vérité !
Et, si gosse, je suis resté,
Pourquoi donc m'en voulez-vous tant ?
C'est si bon de rester enfant !

Le fait d'avoir mis un grelot
Au cou de certain escargot,
A votre vindicte m'expose ;
Et, victime du péril rose,
J'en reçois, le premier, les coups,
Ecrits en vers, et, contre tous !
Jeannette, est-ce que l'on s'en prend
A un inoffensif enfant ?

Ah ! si j'étais l'antagoniste
Du saint mouvement féministe,
Je comprendrais ce grand courroux ;
Mais, je suis l'enfant le plus doux,
Croyez-moi, que la terre porte ;
Et pourtant, Jeannette s'emporte
Et de sa plume me pourfend,
Sans pitié, pour un mot d'enfant !

Ces jolis mots, que l'on fait dire
Aux enfants, et qui nous font rire,
Vous exaspèrent, maintenant ?
Ils n'ont pourtant rien de méchant !
Vous vous dites grande personne ?
Alors, dans ce cas, on pardonne
Bien des termes inconséquents
Sortis d'une bouche d'enfant !

Si les hommes sont imparfaits,
Ce n'est pas eux qui se sont faits !
Comme dans tout, cherchez la femme !
Ne vous plaignez pas trop, mesdames
Si Adam a péché, en somme,
Qui donc lui a tendu la pomme ?
Il était par trop confiant ;
C'était déjà un grand enfant !

Calmez-vous, ma bonne Jeannette,
Il ne faut pas faire la chette !
Vous verrez que ma prophétie
S'accomplira, en Helvétie !
Contre tout ce que femme veut,
Même le diable, rien n'y peut !
Et vous régnerez, sûrement
Sur les hommes, ces grands enfants !

Pierre Ozaire.

C'est pas difficile. — On demandait à une boulangère :

— Pourquoi vos « vêques » sont-ils si petits ? Chez nous, les boulangers les font la moitié plus grands.
— C'est bien naturel.
— Comment donc ?
— Pardi, ils y mettent la moitié plus de pâte.



LO DZORATAI ET LA TOMMA

ON Dzoratâi, qu'etâi z'u menâ dâi vatsès à la montagne, avâi profitâ d'férè vesiata à yon dè sè z'anciens camerâdo militero : on municipau Bullaton. Quand l'a zu met ào tsalei sa Motella et sa Sciory et rèkemindâ ào freti dè bin lè soignâ, s'imbantsè tsi s'n ami. Lo trâovè ào carnets que croûivè son chètsemoqua. Aprî s'îtrè salâu et avâi prâo dèvezâ, la fenna à noutron municipau va qu'éri, po lo pâisan dâo Dzorat, on pan et onna livra dè tomma, po que pouessé sè répêtrè on bocon, ka l'îtrè rudo avani.

La Bullatona que lo vouaitivè sè servi dâi trantsè que l'aran fè vergogne à on n'Allemand, et qu'avâi pouaire que tota la livra lâi passè, lâi fâ :

— Ditè vâi, l'ami, fè dè atteinchon avoué la tomma, s'on ein preind trâo l'arritè la parole !

L'autre, qu'irè on tot fin, lâi répond :

— Oh, bin ! sè l'a atan dè vertu, ye prifgno lo resto po ma fenna, qu'à prâo babellie.

Et sin z'autro ye fourrè la tomma din sa cassetta et rêtornè tsî li, dié qu'on tienson.

O. Chambaz.

ON TGIN RODZE

VO Rassovegni-vo dè cliau vilho fusî que l'avant dâi tsin avoué dè la pierra à fû po allumâ la pudra ? L'est disne que mon père-grand en avâi yon. Mâ paret que l'îtrè trâo tsaropè po nettayâ tot ci commerce. On dzo l'îtrè zu à on n'inspecchon à Combrémon, avoué lo tsin dè son pétairu tot rodze, vo dèvenâdè bin dè qu'li !

— Voûtron tsin l'est bin rodze, que lâi fâ cî que vouaitivè lè crouions.

— Oh ! so rôpond mon père-grand, lè tsins rodze mordant assebin què lè blians !...

O. Chambaz.

ARMAND

TORSQU'IL eut atteint sa douzième année, sa mère lui dit un matin :

— Habille-toi vite. Voici ton baluchon sur la table. En sortant de l'école tu iras te présenter à la ferme des « Grands-Bois » où l'on t'a embauché comme petit domestique !

Sans ajouter un mot de plus, elle prit son tablier de lessive et sortit pour aller commencer sa journée. Arrivée sur le seuil, elle se retourna :

— Tu mettras la clé sous le paillasson... Adieu, travaille bien et sois sage !

Sa mère ? Il l'avait toujours vue ainsi, pressée de partir, pressée de rentrer, sans cesse préoccupée de la besogne à venir. Petite, maigre, le visage plissé, les cheveux tirés sur le front et les mains rouges, elle passait sa vie en journées de lessive. Car, dans la petite maison qu'ils habitaient tous deux, les jours s'écoulaient dans le souci perpétuel du pain quotidien. On retournait chaque pièce de deux francs avant de la dépen-

ser et l'on reprisait sans cesse de vieux vêtements. Quant à lui, Armand, il ignorait le plaisir qu'il y avait pour un garçon de son âge, à porter un habit neuf. Ses pantalons, plusieurs fois rapiécés, étaient tantôt trop longs, tantôt trop courts, aussi avait-il compris sans peine que, s'il voulait une fois se vêtir d'un complet de sorte, il fallait avant tout le gagner.

Il se leva, mit en ordre l'appartement et, quand sonna la cloche de l'école, il descendit le « raidillon » au pas de course.

Maintenant, il sait qu'il est un grand garçon et que les garçons de son âge doivent travailler. Ses camarades vont aux champs avec leur père et leurs frères. Lui, qui n'a pas de père, besognera chez autrui. Il n'a pas de père ; il n'a qu'une maman qui, de l'aube au crépuscule, est absente de la maison. Que ferait-il, tout seul, durant les longues journées d'hiver ? Il n'en sait rien.

Jusqu'à ce jour, il a vécu comme un petit animal en quête de nourriture. De la douceur maternelle, il ne sait rien. Il a bien entendu dire, à l'Ecole du Dimanche ou ailleurs, que les mamans chantent quelquefois des chansons à leurs petits enfants pour les endormir. Lui, il les ignore. Au cours des dernières années, il a bêché le jardin, esserbé le plantage, soigné les poules, les lapins et les canards. Et le soir, il étudiait sa leçon, tandis que sa mère, recrue de fatigue tirait l'aiguille sans mot dire.

Assis sur le banc de l'école, Armand songe à toutes ces choses, cependant que le maître explique la division des fractions ordinaires. Et, à travers les chiffres qui couvrent la planche noire, il voit défiler toute sa petite enfance monotone et résignée.

Désormais une autre vie va commencer pour lui. Il sait que, dans la ferme où il va entrer comme petit domestique, les richesses abondent. Dans cette région de mi-montagne et de mi-campagne, il y a de tout. Si les cerisiers sont rares, par contre les pommiers nordiques étaient dans les vergers leurs branches tournées. Il sait qu'on peut toujours ramasser sous les arbres des prunes tombées, des pommes de moisson et qu'il est toujours possible, en septembre, de remplir ses poches de noix fraîches. Et puis, quelle belle vie que celle de petit bovaïron dans un grand domaine !

Il en était là de ses réflexions, quand le maître congédia les élèves.

Maintenant, sur la grand'route qui longe le pied du Jura, il y a un petit bonhomme de douze ans à peine qui s'en va joyeusement vers la vie. Il a dit adieu à la petite maison où désormais sa mère sera seule jusqu'à l'automne. A part deux heures d'école chaque jour, il devra tout son temps à son patron. Il se lèvera et se couchera avec les domestiques, il sera leur camarade, leur copain, enfin, presque un homme. C'est pourquoi, sur la route qui s'allonge, il se redresse, bombe sa petite poitrine et marche vers l'avenir avec résolution.

Déjà, il aperçoit le toit rouge de la ferme qui n'est qu'à deux kilomètres du village. Un peu de fumée s'échappe au-dessus des noyers et, dans la campagne, les haies sont en fleurs. Les hirondelles rayent le ciel de leurs courbes gracieuses et

LAUSANNE D'AUTREFOIS



Prisons et tour de l'Evêché. Au centre, les dépendances de l'imprimerie Viret-Genton, magasins à papiers et atelier de brochage. Le petit appartement fut occupé, sauf erreur, quelque temps par le peintre Charles Vuillermet. La petite maisonnette du premier plan avait été baptisée par le personnel de l'imprimerie du nom pittoresque de « Petit Beau-Rivage » ; plus à droite, terrasse où se trouvait un mûrier blanc qui tomba vers 1908, plus à droite encore, revers des maisons de la Mercerie, hangars et écuries. Vue antérieure aux grands bouleversements de 1911-12 et antérieure même à 1907.

près du grand marais, les feuilles des peupliers tremblent au vent léger de mai.

Armand arrive dans la cour, il s'arrête sur le seuil et frappe à la porte. Une petite bonne de la Suisse allemande vient lui répondre :

— Ach, dit-elle, je veux appeler Madame !

Voici la patronne des « Grands Bois ». Elle est grande, forte et vous regarde droit dans les yeux. Armand est tout intimidé.

— Ah ! c'est toi, dit-elle, tu arrives au bon moment, pose vite ton baluchon et coupe-moi un peu de bois avant le dîner.

Armand prend la hache et les bûches tombent une à une devant lui. Il s'encourage, il veut montrer qu'il sait travailler. Le temps passe.

Bientôt le fermier arrive suivi de ses domestiques en bras de chemise. Le fermier est trapu, il porte une petite moustache taillée en brosse et sa tête, aux cheveux grisonnantes, est coiffée d'une grande chapeau panama. Derrière lui, les deux domestiques. D'abord Fritz, le vacher, un jeune homme blond qui vient de Kisselberg puis Tardy, le journalier vagabond qui a tenu toutes les fermes de la contrée avant d'échouer aux « Grands Bois ». Tardy qui sait tout, qui a tout vu et qui a fait son tour de France.

Au fond de la cour, les enfants — Louis, sept ans et Juliette, cinq ans — jouent devant la fontaine.

— Armand, voici ta chambre, dit la patronne en franchissant le seuil d'une petite pièce blanche à la chaux et meublée d'un lit de fer, d'une chaise et d'un lavabo de sapin.

Elle ajoute :

— Les domestiques sont dans la chambre voisine. Ils t'appelleront chaque matin.

On se met à table. Après la soupe, vinrent les laitues, les pommes de terre et le lard. Tardy, assis en face d'Armand, mangeait lentement en racontant des histoires et en remplissant souvent son verre. Tout en parlant, et sans doute pour se donner de l'importance, il fermait à demi l'œil gauche en faisant une grimace significative qu'Armand chercha en vain à imiter. Cela amusa toute la tablée.

Le repas achevé, Tardy se leva.

— Alors c'est entendu, lui dit le patron, vous

allez sarcler ces pommes de terre avec le gamin. J'ai besoin de Fritz cet après-midi.

Il ne répondit ni oui, ni non. Ayant allumé sa pipe, il se retourna et, avec le geste que dût avoir l'empereur en parlant à ses officiers avant la bataille d'Austerlitz, il déclara :

— Eh bien ! le gosse, es-tu prêt ?
Armand se leva et sortit aussitôt.

Dans la cour, Tardy lui donna un « raclet » et l'on se mit en route.

Ils cheminaient côté à côté sans mot dire, le petit s'appliquait à régler son pas sur le grand. Arrivé au champ, Tardy s'assit sous un poirier.

— Ecoute, commença-t-il, en allumant une seconde pipe, tu vas te mettre tout de suite à la besogne et si par malheur tu fais mal ton travail, tu auras affaire à moi. Compris ! Et, pour donner du poids à ses paroles, il montra à l'enfant effrayé, sa large main calleuse et la pointe de son soulier à quartiers.

Ayant tiré trois larges bouffées, il reprit :

— Du reste, ici, c'est moi qui suis le patron. Tu es sous mes ordres et si tu ne fais pas ce que je te commande, je te f... à l'eau !

Et son index tendu désignait le grand marais tout proche.

— Mais, ajouta timidement l'enfant, et... et la reposée ?

— La reposée ? Ah ! ah ! s'exclama-t-il, je vais t'en donner. Allez, ouste, à l'ouvrage et plus vite que ça encore.

Armand se mit à la besogne. Le travail était pénible et le soleil brûlant. Quand il redressait son dos fatigué, il entendait une voix qui venait de dessous le poirier et qui lui criait :

— Tu as bientôt fini de regarder les alouettes !

Alors, le « raclet » se remettait en danse et il allait, il allait toujours, tandis que les mauvaises herbes tombaient sous sa lame tranchante.

Les heures passaient.

Quand la moitié du travail fut achevé, Tardy se leva, prit son outil et fit son tour d'inspection sous les yeux anxieux du petit domestique ruisinant de sueur.

— Ça va, ça va ! fit-il avec une moue de dédain. Et maintenant tient ta langue sinon gare de devant !

Un geste significatif compléta sa pensée.

Quand le soir tomba, Armand revint à la ferme harassé de fatigue. Il se fit tout petit à son bout de table pour manger sa soupe et il ne songeait plus à imiter Tardy dans ses grimaces. Quand il eut achevé son repas, il gagna sa petite chambre blanche à la chaux, se coula dans ses draps et s'anglota sur son oreiller.

Jean des Sapins.

PITTIER D'OLLON

A VANT de devenir l'empereur Napoléon III, le prince Louis-Napoléon Bonaparte avait été capitaine d'artillerie dans l'armée suisse. En cette qualité, il fit du service à Thoune et eut sous ses ordres le grand-papa Pittier d'Orion.

Pittier, canonnier dans l'âme, ne parlait à ses contemporains que de balistique, sa passion et de Badinguet, son idole. Il aimait à raconter les menus faits de son histoire militaire et à faire ressortir, surtout, l'intimité qui avait existé entre le grand homme et lui.

Plus d'une fois, Pittier aurait allumé le grand-père impérial, lustré la botte auguste ou « bichonné » l'alezane favorite du futur souverain ! On a prétendu que ce « boyard » (nom donné aux habitants d'Orion) était doublé d'un Gascon. Je n'en crois rien, car le récit de son voyage à Paris et de sa visite à Napoléon III est d'une précision telle que le doute n'est plus possible. C'est lui-même qui relate son arrivée à la cour du second empire.

— Je suis arrêté par une sentinelle qui me demande qui je suis et ce que je veux.

— Voir Napoléon, que je lui réponds, je suis Pittier d'Orion et j'ai fait du service avec lui !...

— Comme j'essaie d'entrer et qu'il tente de me

repousser, la garde accourt et le caporal m'intervient...

— Je clame encore plus fort que je suis Pittier que je viens d'Orion, que j'ai fait du service à Thoune avec leur empereur, mais ils me prennent pour un fou...

— Heureusement, qu'attiré par tout ce bruit Napoléon arrive en personne.

— Laissez-le tranquille, qu'il leur dit, c'est Pittier d'Orion ! — Ah ! salut ! mon vieux ! qu'il me fait encore.

— Mais, au même moment, une fenêtre s'ouvre, laissant voir une belle dame, — sa femme, — qui nous regarde.

— Eugénie ! lui crie alors Napoléon, mes voeux encore une boucle de saucisse pour le dîner, il y aura Pittier avec nous !

A. Mex.

C'est souvent ainsi. — On demandait à M. X. : — Quelles sont vos opinions politiques ?

— Mon Dieu, répondit-il, cela dépend de l'homme avec lequel je cause.

Pas trop n'en faut. — Mme C. vante partout l'esprit et les fines saillies de son cher époux. Un jour que celui-ci la faisait rire aux larmes :

— Qu'est-ce donc bête, s'écrie-t-elle, d'avoir l'esprit comme ça !

LE CHEVAL BLANC

LES élections approchent et, tous les jours, les journaux nous annoncent que le citoyen a cédé aux sollicitations de ses amis politiques pour accepter une candidature au Grand Conseil... les amateurs ne sont nombreux et il paraît qu'il faut insister auprès d'eux pour qu'ils se dévouent.

Il en était tout autrement pendant la République helvétique : les hommes désireux de se dévouer pour la Patrie étaient ardents et, pour pouvoir réaliser leurs aspirations patriotiques, ils pratiquaient la *brigue électorale* que réprouvait la Constitution.

L'avocat Roux était de ceux-là. Très désireux d'être élu, en 1801, à la Diète cantonale, il organisa une *brigue* qui donna bien du souci au citoyen Préfet du Léman. Un *missionnaire* (porteur d'un évangile très spécial) monté sur un cheval blanc, parcourait la campagne pour aller solliciter les électeurs en faveur de l'avocat, dont la candidature était recommandée, soi-disant, par le sous-préfet, Jean-Daniel Gilliéron, du château des Jaunins.

Celui-ci laissa faire quelque temps, mais tout de même, quand il s'aperçut que le digne avocat se rangeait parmi les partisans du retour à la république de Berne, il commença à éprouver une certaine inquiétude et il adressa ses plaintes au Préfet du Léman avec un article justificatif qu'il désirait faire insérer dans le Journal helvétique.

— J'ai été affecté comme vous — lui répondit le Préfet Polier — du rôle que d'insignes intrigants ont voulu vous faire jouer en prenant imprudemment votre nom, mais j'avoue que j'ai été extrêmement surpris que vous n'ayez pris aucune information officielle auprès des électeurs (ou des personnes de leurs familles) auxquels l'individu monté sur un cheval blanc s'est adressé pour solliciter leurs suffrages en faveur de l'avocat Roux, afin de savoir son nom, ou du moins se procurer son signalement approximatif ; cela ne doit pas être difficile puisqu'on suppose qu'il est de Lausanne, car il doit s'être arrêté dans quelque auberge et y être plus ou moins connu ; j'ai fait prendre ici des renseignements sur le *Cheval Blanc*, j'en attends le résultat. Quant (sic) à l'article que vous désirez faire insérer au Journal Helvétique, je vous observe que cela ne peut avoir lieu, qu'après que le résultat de l'enquête sera connu. C'était le 17 juillet ; huit jours plus tard déjà, le *missionnaire* avait été interrogé, et le Préfet Polier constatait que « la *brigue* la plus scandaleuse était bien caractérisée » et il ordonna au sous-préfet de remettre toute cette affaire entre les mains du Tribunal de District. Celui-ci devait nommer une commission « prise dans son sein » laquelle devait avant tout constater « si la *brigue* avait eu lieu ». A cet effet, elle